



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat Interclubs par équipe Paris Île-de-France Messieurs & Dames Règlement 2023

Clôture des engagements : dimanche 15 Janvier 2023.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de la ffgolf.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Au plus tard le dimanche 15 janvier 2023.

Le droit d'inscription est fixé à : 230€ pour 1 équipe Dames, 250€ pour 1 équipe Messieurs et 450€ pour l'inscription d'une équipe Dames et Messieurs.

L'inscription doit être confirmée en envoyant la fiche de confirmation complétée avec un chèque ou virement en règlement du droit d'inscription (**chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ou par virement : cf. coordonnées bancaires sur la fiche de confirmation d'inscription**).

2. INSCRIPTION DES JOUEURS

Vous avez jusqu'au **Dimanche 29 janvier 2023 minuit** pour inscrire vos joueurs potentiels sur Extranet.

3. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de la Championnat de la Ligue Île-de-France** est composé de :

Bertrand MAYER, Président de la Ligue

Catherine CONQUY, Membre du Comité de la Ligue

Marie-Bénédicte HISQUIN, Membre du Comité de la Ligue

Gino ATIE, Président du Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Rémy MARCHAND, Arbitre

Gilbert VEYRAN, Président du Comité Départemental de Golf de Seine Saint-Denis, Arbitre

Le Comité de l'Épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

4.1. POUR LES CLUBS

- Le Championnat Interclubs de la Ligue est ouvert à tous les golfs de la Ligue Paris Île-de-France avec association sportive affiliée à la ffgolf, ayant un terrain répondant aux critères d'étalonnage et homologué d'au moins 9 trous (hors compact et pitch&putt). **Les clubs devront être à jour de leurs cotisations fédérales et de ligue** au jour de la clôture des inscriptions.
- Chaque club ne pourra engager qu'une équipe masculine et/ou une équipe féminine.
- Le jumelage des clubs est interdit.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

- Le club en s'inscrivant au Championnat Interclubs de la Ligue, s'engage à mettre son terrain à la disposition du comité de l'épreuve pour le déroulement éventuel de la finale de division 1.

4.2. POUR LES ÉQUIPIERS

Les équipiers doivent :

- **Être membres permanents et licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent. Dans le cadre d'une création de licence ou d'un changement de club de licence, celui-ci aura dû intervenir et être enregistré à la ffgolf au plus tard le jour de la clôture des inscriptions des équipiers soit le dimanche 29 janvier 2023 minuit. Le nombre de joueurs transférés n'est pas limité pour cette épreuve.
- **Être titulaires de la licence ffgolf de l'année** en cours
- Pour les majeurs : être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les mineurs : attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.
- Répondre aux exigences des règles du **statut amateur**.
- Figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet.

4.3. INDEX PRIS EN COMPTE

L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions des équipiers soit le 29 janvier 2023 et figurant sur la liste des joueurs potentiels disponible sur le site de la Ligue Paris Île-de-France (www.lgpidf.com).

5. FORMULES DE JEU

5.1. ÉQUIPES

- **Pour les Dames** : 35 joueuses potentielles.
Match-play scratch / 18 trous / 3 simples et 2 foursomes consécutifs.
Une victoire en simple attribue 1 point. Une victoire en foursome attribue 2 points.
- **Pour les Messieurs** : 45 joueurs potentiels.
Match-play scratch / 18 trous / 3 simples et 3 foursomes consécutifs.
Une victoire en simple attribue 2 points. Une victoire en foursome attribue 3 points.

En cas d'égalité après 18 trous le match est partagé, sauf pour les matchs des finales.

En cas d'égalité à l'issue des deux rencontres voir § 8-4/égalité.

5.2. HEURES DE DÉPART

- Le premier départ aura lieu à partir de 9h00 et au plus tard à 10h00 après accord du capitaine visiteur et du directeur.
- Les départs doivent s'effectuer au trou n°1, à la suite les uns des autres, les simples suivis des foursomes consécutivement.
- Au départ du trou n°1, l'équipe visiteuse aura l'honneur.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Il est demandé au club d'accueil d'ouvrir ses installations 45 minutes avant l'heure du 1^{er} départ.

6. REPÈRES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère II Marques Blanches.

Dames : Repères IV Marques Bleues.

Le Directeur du club recevant la rencontre veillera à ce que les marques de départs respectent les repères fixes tout en tenant compte des conditions climatiques du jour.

Le Comité de l'épreuve recommande de ne pas faire jouer deux matchs en simple dans le même groupe.

7. DÉROULEMENT DES RENCONTRES ET CALENDRIER

7.1. Constitution des Divisions

Pour l'année 2023, les clubs seront répartis dans des divisions de 8 clubs maximum.

Les clubs participants seront classés pour composer ces divisions selon plusieurs critères successifs :

- 1- Présence dans l'année 2023 dans une Division Fédérale Messieurs ou Dames
- 2- Présence dans l'année 2023 dans une Division Fédérale Mid-Amateurs
- 3- Classement de l'année 2022 à la fin de la phase de strokeplay dans une Division Fédérale Messieurs ou Dames
- 4- Classement de l'année 2022 à la fin de la phase de strokeplay dans une Division Mid Amateurs Fédérale Messieurs ou Dames
- 5- Tirage au sort

Nota bene : le terme Division Fédérale inclut toutes les Divisions Fédérales et Promotions Inter-Régionales.

Les divisions de ce championnat seront recomposées chaque année en fonction des critères d'affectation décrits ci-dessus.

Les clubs vainqueurs de leur division de ce championnat accéderont de droit à la division supérieure l'année suivante.

Le nombre de divisions sera adapté en fonction du nombre d'équipes inscrites. La dernière poule peut avoir un nombre de clubs inférieur à 8. La formule sera alors adaptée en conséquence pour cette poule selon le nombre de clubs inscrits.

Toutes les rencontres se joueront en matchs aller-retour, sauf pour la finale de la 1^{ère} division Messieurs et Dames qui se jouera sur un terrain neutre défini par le Comité de l'Épreuve.

Pour tout forfait après la date du tirage au sort des rencontres, les droits d'inscription à l'épreuve resteront dû à la Ligue de Paris Île-de-France.

La composition des différents tableaux des divisions aura lieu la semaine suivant la clôture des engagements et sera effectué par le Comité de l'épreuve.

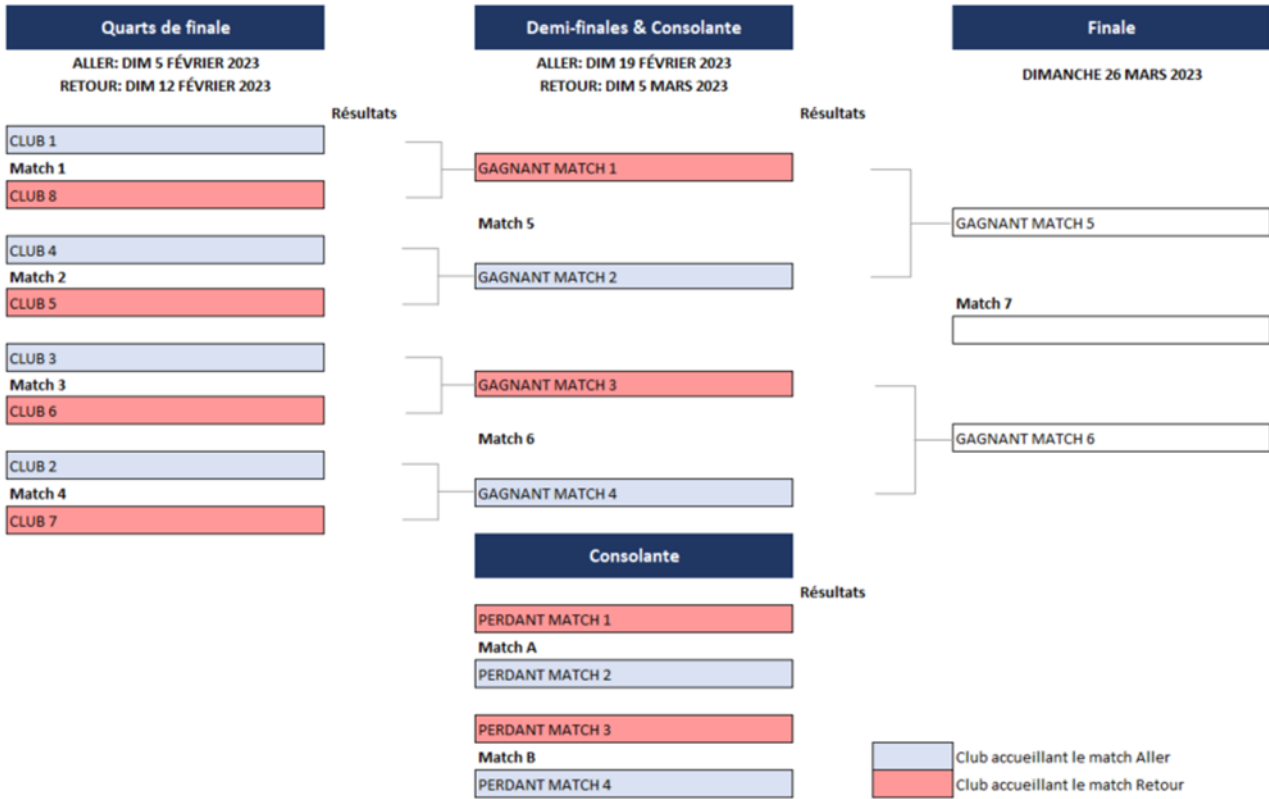
Le tableau des divisions sera diffusé à tous les Capitaines et à tous les clubs inscrits. Il sera également disponible sur le site de la Ligue.



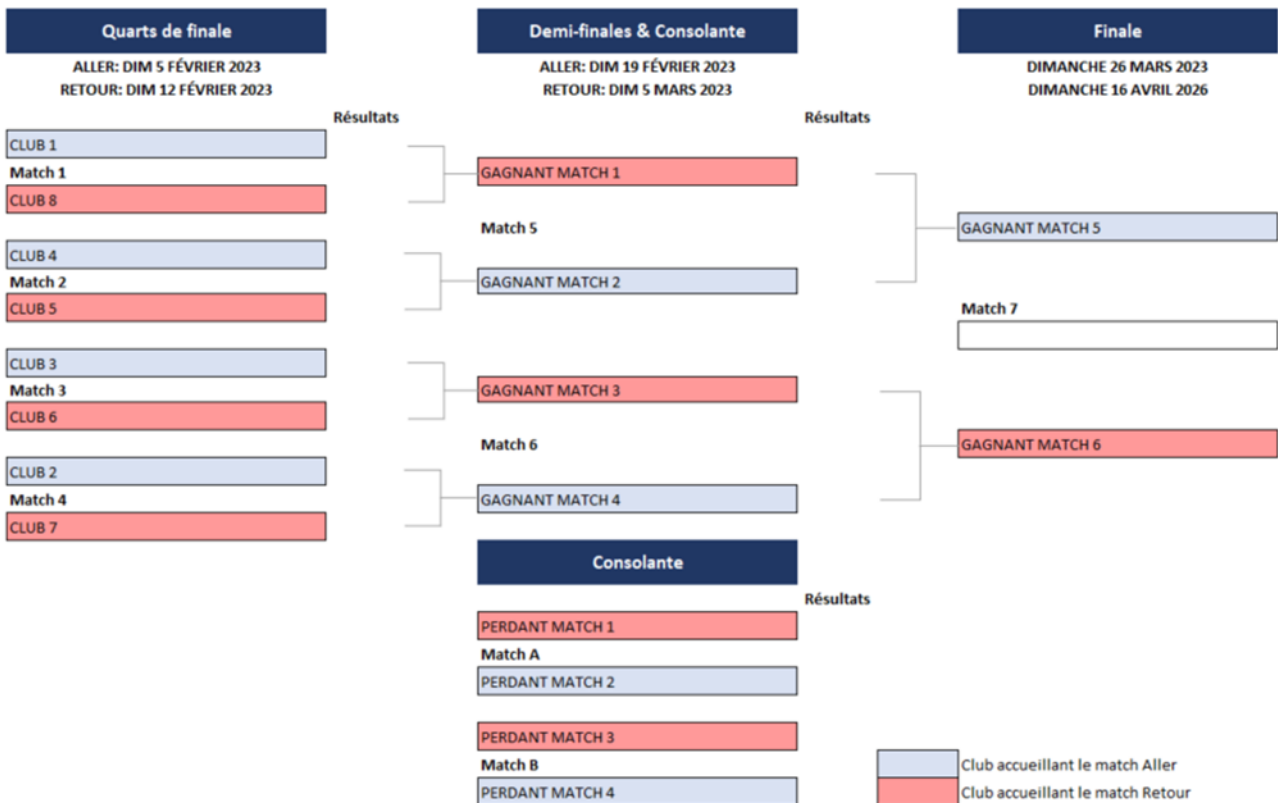
Ligue de Golf Paris Île-de-France

7.2. Déroulement des Divisions

Division 1 :



Autres divisions :





Ligue de Golf Paris Île-de-France

8. ORDRE DE JEU

La fiche d'ordre de jeu des simples et des foursomes doit être remise par le capitaine au secrétariat du golf d'accueil **au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe.**

Le capitaine peut modifier la fiche d'ordre de jeu des simples jusqu'à 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe.

Tout camp en simple ou en foursome, ne jouant pas son match dans l'ordre indiqué par le capitaine de son équipe sur la fiche d'ordre de jeu des simples ou des foursomes perd son match.

Si la fiche d'ordre de jeu n'est pas remise dans le délai imparti, le premier match est perdu, si à l'heure de départ prévue du premier match, la fiche n'est toujours pas remise, le deuxième match sera perdu, et ainsi de suite.

Si la fiche d'ordre de jeu des simples est erronée (les joueurs ne sont pas classés correctement selon leur index arrondi) les joueurs, dont le rang est erroné dans la liste, auront matchs perdus, qu'ils soient joués ou non (cela implique un minimum de deux matchs perdus) ; le rang sera obligatoirement changé pour respecter l'ordre croissant des index arrondis.

Dans le cas où il y aurait une erreur sur les deux fiches d'ordre de jeu d'un match, si les erreurs concernent le même foursome ou le même simple, alors le foursome ou le simple sera annulé (les points ne sont pas partagés).

Tous les joueurs inscrits sur la feuille d'ordre de jeu doivent figurer sur la liste des joueurs potentiels **sinon la rencontre sera perdue.**

8.1. MATCH PLAY : Simples

- **Les équipiers joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi.** À index arrondi égal, libre choix est laissé au capitaine pour l'ordre de jeu. L'index arrondi est celui figurant sur la feuille des joueurs potentiels.
- Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche « **ordre de jeu des simples** » (en annexe) qui aura été remise le matin par le capitaine au secrétariat du golf d'accueil au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe (fiche modifiable jusqu'à 15 minutes avant l'heure de départ du 1^{er} simple).

8.2. MATCH PLAY : Foursomes

- **Les équipiers joueront dans l'ordre croissant de la somme des index arrondis.** À index arrondi égal, libre choix est laissé au capitaine pour l'ordre de jeu.
- Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche « **ordre de jeu des foursomes** » (en annexe) qui sera remise par le capitaine.

8.3. ÉQUIPIERS ABSENTS

Tout simple ou foursome, dont au moins l'un des équipiers est forfait ou absent perd son match (sans autre procédure).

En cas d'un forfait ou d'un abandon le nombre de up/down est plafonné à 5

8.4. EGALITE

Les matchs peuvent être partagés. En cas d'égalité au terme des deux rencontres le départage se fait selon les critères suivants :

- 1- Nombres de points obtenus sur l'ensemble des deux rencontres
- 2- Nombres de points obtenus dans les foursomes sur l'ensemble des deux rencontres
- 3- Nombres de up cumulés sur l'ensemble des deux rencontres
- 4- Nombres de up cumulés dans les foursomes sur l'ensemble des deux rencontres
- 5- Somme des index la plus élevée sur l'ensemble des rencontres (aller et retour).
- 6- Tirage au sort effectué par la Ligue



Ligue de Golf Paris Île-de-France

9. CAPITAINE ET PERSONNE AUTORISÉE À DONNER DES CONSEILS

Le capitaine de l'équipe doit être membre et licencié de l'association sportive qu'il représente.

Il doit répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur. Le capitaine de l'équipe est autorisé à donner des conseils. Chaque équipe peut en outre désigner un donneur de conseils supplémentaire. Ceux-ci pourront donner des conseils aux membres de leur équipe, dans les conditions prévues par la Règle 24.4. Le donneur de conseils supplémentaire peut être ou non un golfeur professionnel. Le capitaine doit être déclaré auprès du Comité avant le début du match sur la fiche de composition d'équipe.

Si le capitaine ou le donneur de conseils est un joueur, pendant qu'il joue, il ne pourra pas donner de conseils à un coéquipier autre que son partenaire (Règle 10.2.a).

Le donneur de conseil et le capitaine ont le même statut qu'un membre d'un Camp par rapport à chaque membre de son équipe pour les infractions aux Règles.

Lorsque le capitaine ou la personne autorisée à donner des conseils n'est pas le cadet du joueur, il n'est pas autorisé à aller sur les greens.

10. RÈGLES ET RÈGLES LOCALES

- Application des règles locales fédérales permanentes 2023 et des règles d'hiver locales dans chaque club concerné. En tout état de cause, la règle locale type « E-3 Placer la balle » est applicable.
- L'utilisation des voiturettes n'est pas autorisée.
- Epreuve non-fumeur

11. INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves par équipes est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

Dans toutes les situations ci-dessous, l'avis du directeur du club recevant est prépondérant et non susceptible de réclamations. Toutes décisions devant être validé par un des arbitres officiels ou la Ligue.

Si une rencontre n'a pu commencer ou n'a pu se terminer complètement :

- Les matches terminés sont comptabilisés
- La rencontre sera reprise le samedi suivant sur le même terrain, avec une nouvelle feuille match (comprenant les matches comptabilisés, à mettre en premier sur la feuille de résultat). S'il ne peut pas se dérouler, et en raison du calendrier serré, il sera annulé. Les résultats de l'autre match et des matches comptabilisés seront pris en compte.

Si les conditions empêchent le déroulement normal des rencontres de plusieurs tours, le comité de l'épreuve prendra toute décision pour faire face aux difficultés du moment.

12. PRIX

Les équipes gagnantes et finalistes de la division 1 (Messieurs et Dames) seront récompensées par un souvenir. Le club de l'équipe gagnante aura son nom gravé sur le Trophée qui sera remis en jeu l'année suivante.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

13. ARBITRES OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

Guy BALESTRAT

Tél. : 06 86 98 07 79

Rémy MARCHAND

Tél. : 06 32 63 31 93

Si vous ne pouvez pas joindre un arbitre, en cas de doute ou controverse entre les joueurs, un joueur peut invoquer la Règle 20.1b. Mais ceci faisant, les joueurs doivent continuer le match sans délai. Pour rappel, un joueur ne peut appliquer la Règle 20.1c.3 (Règle applicable uniquement en stroke play).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat Interclubs de la Ligue Messieurs & Dames

FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB :

Confirme l'inscription :

- D'une équipe Messieurs et d'une Equipe Dames (**droits d'inscription : 450 euros**)
- D'une équipe Messieurs (**droits d'inscription : 250 euros**)
- D'une équipe Dames (**droits d'inscription : 230 euros**)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France).

Lors du virement, merci de bien préciser votre numéro de club.

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

 SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF 78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

P.-S. : La date limite d'inscription et d'envoi est fixée au 15 Janvier 2023



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat Interclubs de la Ligue Messieurs & Dames

FICHE DE CONTACT

CLUB :

Nom Directeur	Téléphone Directeur	Mail Directeur

Nom Président / Resp Sportif	Téléphone Président / Resp Sportif	Mail Président / Resp Sportif

Nom capitaine Messieurs	Téléphone	E-mail

Nom capitaine Dames	Téléphone	E-mail



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat Interclubs de la Ligue Dames 2023

CLUB DE :

ORDRE DE JEU DES SIMPLES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1 →	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2 →	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 3 →	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ORDRE DE JEU DES FOURSOMES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1	→ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	↵ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2	→ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	↵ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

NOM DU DONNEUR DE CONSEIL :



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat Interclubs de la Ligue Messieurs 2023

CLUB DE :

ORDRE DE JEU DES SIMPLES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1 →	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2 →	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 3 →	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ORDRE DE JEU DES FOURSOMES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1	→ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	← <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2	→ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	← <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 3	→ <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	← <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

NOM DU DONNEUR DE CONSEIL :



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat Interclubs de la Ligue Dames 2023

Feuille de Résultats 2023

À envoyer par mail immédiatement après la rencontre à la Ligue de Golf Paris Île-de-France
 Courriel : contact@lgpidf.com - Tel : 01 30 43 30 32

1/4 de Finale
 Consolante
 1/2 Finale
 Finale

Date : **MATCH-ALLER** TERRAIN :

	CLUB :	Pts	⌘ SCORES ⌘	Pts	CLUB :
	⌘ JOUEURSES ⌘		SIMPLES		⌘ JOUEURSES ⌘
N° 1					
N° 2					
N° 3					
	⌘ JOUEURSES ⌘		FOURSOMES		⌘ JOUEURSES ⌘
⌘ N° 1					
⌘ N° 2					
	TOTAL POINTS Aller ⌘				⌘ TOTAL POINTS Aller

Date : **MATCH-RETOUR** TERRAIN :

	CLUB :	Pts	⌘ SCORES ⌘	Pts	CLUB :
	⌘ JOUEURSES ⌘		SIMPLES		⌘ JOUEURSES ⌘
N° 1					
N° 2					
N° 3					
	⌘ JOUEURSES ⌘		FOURSOMES		⌘ JOUEURSES ⌘
⌘ N° 1					
⌘ N° 2					
	TOTAL POINTS Retour ⌘				⌘ TOTAL POINTS Retour

	TOTAL Aller et Retour ⌘				⌘ TOTAL Aller et Retour
--	-------------------------	--	--	--	-------------------------

VAINQUEUR LE GOLF DE PAR PTS À

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Championnat Interclubs de la Ligue Messieurs 2023

Feuille de Résultats 2023

À envoyer par mail immédiatement après la rencontre à la Ligue de Golf Paris Île-de-France
 Courriel : contact@lgpidf.com - Tel : 01 30 43 30 32

1/4 de Finale
 Consolante
 1/2 Finale
 Finale

Date :

MATCH-ALLER

TERRAIN :

	CLUB :	Pts	⌘ SCORES ⌘	Pts	CLUB :
	⌘ JOUEURS ⌘		SIMPLES		⌘ JOUEURS ⌘
N° 1					
N° 2					
N° 3					
	⌘ JOUEURS ⌘		FOURSOMES		⌘ JOUEURS ⌘
N° 1					
N° 2					
N° 3					
	TOTAL POINTS Aller ⌘				⌘ TOTAL POINTS Aller

Date :

MATCH-RETOUR

TERRAIN :

	CLUB :	Pts	⌘ SCORES ⌘	Pts	CLUB :
	⌘ JOUEURSES ⌘		SIMPLES		⌘ JOUEURSES ⌘
N° 1					
N° 2					
N° 3					
	⌘ JOUEURSES ⌘		FOURSOMES		⌘ JOUEURSES ⌘
N° 1					
N° 2					
N° 3					
	TOTAL POINTS Retour ⌘				⌘ TOTAL POINTS Retour

	TOTAL Aller et Retour ⌘				⌘ TOTAL Aller et Retour
--	-------------------------	--	--	--	-------------------------

VAINQUEUR LE GOLF DE PAR PTS À

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :